

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09000 FOIX

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2022EB855

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics - Mail : smarches@ariège.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : •Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants

•Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

•Déclaration sur l'honneur : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique

•Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L.5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

•Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

•Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

•Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

•Copie Jugement Redressement Judiciaire : Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière : •Déclaration de bilan : -bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Capacités techniques et professionnelles : •Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

•Extrait inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois

•Certificats de qualifications professionnelles : certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ;

•Références de services ou fournitures similaires : -Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

•Description technique des moyens et mesures employées : -description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise •Déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

•Gestion environnementale : l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution

du marché public

• Titres d'études et titres professionnels : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché

• Attestation d'inscription à l'ordre des architectes : Attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou équivalent pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine ou équivalent

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 24 mars 2023 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation énergétique du collège Sabarthès Montcalm à Tarascon sur Ariège

Classification CPV : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation énergétique du collège Sabarthès Montcalm à Tarascon sur Ariège

Lieu principal d'exécution : TARASCON SUR ARIEGE

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : le mercredi 1er mars 2023 à 10h00 et le mercredi 8 mars 2023 à 14h00 sur site – rue de Berga – 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE Contact : Séverine NAVARRO - Tél : 06 30 23 56 35 Mail : snavarro@ariege.fr

Autres informations complémentaires :

Marché de Maîtrise d'œuvre

Lieu d'exécution : Collège Sabarthès Montcalm à Tarascon sur Ariège

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur des ouvrages de type : Bâtiment – Réhabilitation et comprend les éléments suivants :

1 - Diagnostic (DIAG)

2 - Etudes d'avant-projet sommaire (APS)

3 - Etudes d'avant-projet définitif (APD)

4 - Etudes de projet (PRO)

5 - Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)

6 - Etudes d'exécution (EXE)

7 - Direction de l'exécution des travaux (DET)

8 - Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)

9 - Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfaite achèvement.

Date prévisionnelle de début des prestations : 3 avril 2023

Le coût prévisionnel des travaux est de 1 251 500 € HT.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier sur le prix des prestations avec les 5 candidats les mieux classés.

La remise des offres est subordonnée à la visite obligatoire des lieux d'exécution de l'opération.

Date d'envoi du présent avis

15 février 2023